

## Mairie de Knoeringue

---

**De:** Goncalves Mélanie - SLA <goncalves.melanie@agglo-saint-louis.fr>  
**Envoyé:** mercredi 26 mai 2021 08:55  
**À:** Mairie Knoeringue  
**Objet:** Observations futur PLU

Bonjour Corinne,

Comme convenu, tu trouveras ci-dessous quelques observations concernant le nouveau PLU à toutes fins utiles :

- OAP 1 : il semblerait y avoir une erreur, le schéma est incomplet (implantation d'arbres uniquement matérialisée)
- Articles 7 : « une seule construction implantée ainsi sur limites est autorisée pour chaque parcelle » : J'attire votre attention sur le fait qu'un terrain peut être constitué de plusieurs parcelles
- Articles 13 : « une surface équivalente à au moins 75 % des espaces libres de constructions, installations et stationnement sera traitée par un accompagnement végétal » :  
Peut poser des difficultés pour les terrains ayant un long chemin d'accès

Bonne journée



GONCALVES Mélanie  
**Instructeur Droits des Sols**

Pôle Aménagement et Développement Territorial  
9 Croisée des Lys 68300 SAINT-LOUIS

Tél. : 03 89 70 13 77

Mail : [goncalves.melanie@agglo-saint-louis.fr](mailto:goncalves.melanie@agglo-saint-louis.fr)

Site : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

*Saint-Louis Agglomération est désormais sur les réseaux sociaux : cliquez pour nous rejoindre !*



[@SaintLouisAgglo](https://www.facebook.com/SaintLouisAgglo)



[@saintlouisagglo](https://www.instagram.com/saintlouisagglo)



[Saint-Louis Agglo](https://www.youtube.com/Saint-Louis Agglo)